

Annonce du départ de Colibrys

Le Conseil d'Etat prend acte de la décision de l'ancienne spin-off du CSEM

Le Conseil d'Etat prend acte avec regret de l'annonce du départ de Colibrys SA d'ici à mi-2013 vers le Parc technologique et scientifique Y-Parc d'Yverdon-les-Bains. Il rappelle que de nombreuses discussions sur le sujet ont eu lieu ces derniers mois pour conserver en terres neuchâteloises le fabricant de capteurs de mouvement de haute-précision, ancienne spin-off issue du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM). Le Conseil d'Etat souligne par ailleurs que les exigences pointues en matière de localisation posées par Colibrys, ainsi que l'actuel développement du CSEM dans le cadre du projet Microcity, n'ont pas permis de trouver une solution acceptable pour tous les acteurs.

Cela fait plusieurs mois que le Conseil d'Etat s'active au maintien de l'activité de Colibrys SA sur sol neuchâtelois. Malgré les efforts déployés par le Service de l'économie au travers de propositions de terrains et la collaboration mise en place durant près plus de 10 ans avec la direction, aucune des propositions de locaux ne correspondait aux exigences techniques et spécialisées de la société.

Le CSEM qui souhaite disposer d'espace supplémentaire d'ici à l'été 2013 pour le développement de capteurs photovoltaïques, avait annoncé il y a plusieurs années déjà à son ancienne spin-off son besoin de s'étendre suite aux nouvelles missions qui lui ont été assignées en lien avec l'EPFL dans le cadre de Microcity.

S'il est toujours regrettable de voir partir une société née en terre neuchâteloise et issue de la haute-technologie, le conseiller d'Etat Thierry Grosjean insiste sur le fait que le Canton a proposé plusieurs solutions en matière de relocalisation à Colibrys, malheureusement en vain.

**Pour de plus amples renseignements:
Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie,
tél. 032 889 48 00.**

Neuchâtel, le 7 février 2012